

veulent éviter, c'est de ne pas avoir une augmentation sur cette taxe alors que lorsqu'il y a une pléiade d'exemptions, on ne peut faire autrement que d'augmenter le fardeau de ceux qui ont à la payer. On nous a donc demandé des exemptions de toutes sortes. Aujourd'hui comme premier amendement, sur les huit que l'on va nous proposer, l'on nous parle de l'édition.

Bien sûr je reconnais que le sénateur MacEachen a voulu éviter une basse partisanerie, qu'il a voulu éviter de faire dévier la question sur des mots imaginaires, sur une situation catastrophique.

Honorables sénateurs et le public en général, il faut que vous sachiez que l'édition, la lecture, la culture et la recherche, ne sont pas exclusifs aux sénateurs libéraux. Nous, de ce côté de cette Chambre, nous avons également à cœur que la population canadienne soit plus instruite, qu'elle ait une meilleure éducation, une meilleure connaissance et que la recherche s'amplifie de plus en plus.

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Poitras:** Le sénateur Hébert parlait tout à l'heure de livres qui ne se vendaient pas.

Nous avons de ce côté-ci de la Chambre des auteurs qui ont des livres qui se vendent!

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Poitras:** Lorsqu'un livre a de la valeur, quel que soit son prix, on l'achète et on le lit!

**Des voix:** Bravo!

**Le sénateur Poitras:** Alors c'est de détourner la question que de faire miroiter au public que, d'un côté nous sommes pour l'éducation et que les autres ni n'y connaissent rien, qu'ils vont tout abandonner!

Dans les arguments que l'honorable sénateur Hébert soulevait, on parlait que la grande majorité des productions étaient soutenues soit par le ministère des Communications ou le Conseil des arts du Canada.

Il y a plusieurs moyens de soutenir l'édition. Ce n'est pas nécessairement par le ministère des Finances mais par le moyen des taxes ou de non taxes sur tel ou tel article. Je suis convaincu que notre gouvernement va encore trouver demain les façons d'aider les entrepreneurs, d'aider ceux qui prennent des risques, d'aider ceux qui veulent promouvoir les jeunes auteurs. Cela peut se faire de bien d'autres façons que par une méthode de taxation ou de non taxation.

Je peux vous assurer, honorables sénateurs, que notre gouvernement fera en sorte et relevera le défi de supporter toutes nos maisons d'édition et que le ministère des Communications, le Conseil des arts du Canada et bien d'autres trouveront de nouveaux moyens pour permettre aux auteurs de nous dire ce qu'ils ont à dire et de nous instruire. Alors, pour la recherche nous pourrions, autant qu'hier, publier les recherches qui se font ici et soutenir nos chercheurs les plus éminents.

On essaie de prendre la TPS à part et de tout mettre sur son compte. Il ne faut pas oublier quand même, honorables sénateurs, que cette taxe représente de 10 à 12 p. cent tout au plus, du budget national. Il y a un ensemble de taxes qui font que nous avons un système de taxation que le gouvernement essaie, qu'il est à accomplir et qu'il accomplira certainement pendant ce mandat, de développer d'une façon nouvelle, de la même

façon que l'économie ne se fait pas de la même façon qu'elle se faisait il y a 50 ans.

Il faut être ouvert au monde. Il faut trouver des nouvelles façons, des nouvelles approches. Lorsque l'on parle de taxer les corporations ou les individus, il faut se rappeler que si nos corporations restent canadiennes, c'est qu'il y a des individus qui y investissent. Ils investiront seulement s'il y a une rentabilité dans ces corporations et si elles peuvent survivre. Autrement elles seront achetées comme les maisons d'édition dont le sénateur Hébert a parlé et elles seront la propriété d'éditeurs de pays étrangers.

Honorables sénateurs, le sénateur Hébert l'a admis. Le chef de l'Opposition a eu lui, la délicatesse de ne pas admettre que ce que l'on recherchait avant tout c'était de bloquer le passage de cette nouvelle taxe.

C'est pour cette raison, parce que ce sont des moyens dilatoires. Ce n'est pas le but de bonifier telle taxe ou telle taxe que l'on veut nous faire accepter sous le couvert de sauver les éditeurs, de sauver la lecture et la culture.

Au Québec, comme ailleurs, la culture va continuer. Elle va être supportée par les deux différents niveaux de gouvernements. Je suis convaincu que TPS ou taxe de vente, nous continuerons à nous développer à faire connaître notre culture aussi bien chez nous qu'à l'extérieur.

C'est pourquoi, je vous suggère, honorables sénateurs, de ne pas donner suite à l'amendement qui nous est proposé aujourd'hui. C'est une nouvelle stratégie partisane. Après avoir entendu le dernier orateur, je pense qu'il faut dire que c'est une stratégie démagogue.

Honorables sénateurs, je vous remercie.

**L'honorable Gildas L. Molgat:** Le sénateur Poitras me permettrait-il une question?

**Le sénateur Poitras:** Oui, sénateur.

**Le sénateur Molgat:** Honorables sénateurs, si je comprends bien, au début de votre discours, vous avez dit que c'était une taxe de remplacement. Pourtant dans ce domaine-ci en particulier, il n'y a pas de taxe à ce moment, aucune taxe sur les livres et ces choses-là. Dans ce domaine-ci, ce n'est pas une taxe de remplacement, c'est bel et bien une nouvelle taxe puisqu'il n'y en a pas en ce moment et qu'on va maintenant taxer, il ne s'agit pas d'un remplacement, n'est-ce pas?

**Le sénateur Poitras:** Je pense qu'il faut avoir l'esprit beaucoup plus large pour comprendre le sens de mes paroles. Je voudrais dire qu'actuellement, vous et moi, et tous nos concitoyens nous payons une taxe de 18 milliards. Nous la payons seulement sur les biens que nous achetons. Dans un nouveau système plus rationnel, nous allons proposer et offrir au public le 1<sup>er</sup> janvier une taxe qui s'appliquera aussi pour un secteur de l'économie que pour l'autre, soit celui qui produit des biens et celui qui produit des services.

De la même façon, nous ferons en sorte que non seulement un groupe supportera ce fardeau de taxes mais que l'ensemble de la population, où qu'elle soit, le supportera d'une façon égale et juste. C'est dans ce sens-là que c'est une taxe de remplacement. Elle ne s'appliquera pas sur les mêmes choses exactement parce que l'économie d'aujourd'hui n'est pas la même qu'il y a 50 ans. Il y avait très peu de services il y a 50 ans alors qu'aujourd'hui, il y en a davantage.